



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
VENDREDI 26 MAI 2023



**LE CESER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EN DÉPLACEMENT
À NEVERS POUR ÉCHANGER SUR LES PROBLÉMATIQUES LIÉES A LA SANTÉ**

Dominique Roy, Président du CESER Bourgogne-Franche-Comté et les membres du Bureau ont été accueillis vendredi 26 mai à Nevers à l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) par Martine Wesolek, vice-présidente de l'UDAF et du Conseil territorial de santé 58 et ancienne conseillère du CESER. Les problématiques liées à la santé ont été discutées en présence du Docteur Patrick Bouillot, président du Conseil territorial de la santé 58, de Régis Dindaud, directeur de la délégation ARS 58, du Docteur Philippe Cordier, adjoint au Maire de Nevers en charge de la santé et du Docteur Basile Khouri, conseiller municipal de Nevers.

Les conseillères et conseillers du Conseil économique, social et environnemental régional représentent la société civile organisée en région. En formulant des avis et préconisations, ils contribuent à l'enrichissement et à l'amélioration des politiques publiques régionales. Les rencontres initiées dans une démarche "Hors Les Murs" permettent aux conseillers d'échanger avec les acteurs de terrain, d'observer les réalités locales pour nourrir leurs réflexions et suivre les préconisations exprimées.

Ils avaient déjà eu l'occasion de se rendre à Nevers et d'échanger avec les mêmes interlocuteurs en mai 2018, rencontre qui avait eu lieu à la suite des États généraux de la santé organisés à Nevers en mars 2018. Avaient été présentés les résultats des travaux organisés dans le cadre des États généraux, les suites à apporter ainsi que les travaux du Pôle excellence des vulnérabilités, conduits en parallèle des ateliers et présentés aux États généraux.

La rencontre de vendredi a permis aux conseillères et conseillers du CESER de prendre connaissance des évolutions qui ont eu lieu au cours des 5 années dans le département. Les intervenants ont exposé les difficultés liées à la mise en place du Pôle excellence des vulnérabilités. Ils ont également évoqué les nombreuses pistes explorées pour pallier le manque de professionnels médicaux et paramédicaux, notamment les "flying doctors", la création de SOS médecins... Les intervenants ont souligné qu'il est indispensable de travailler ensemble autour de ces sujets essentiels.

Ces échanges font écho aux réflexions de la commission Cadre de vie-société du CESER sur ces sujets, ravivés à l'occasion de la contribution en cours de rédaction sur le Plan régional santé environnement. Le CESER a rendu des avis sur des politiques régionales liées à la santé pendant son présent mandat, notamment sur l'avenant n°1 à la convention ARS-Région 2017-2022 et sur la Feuille de route santé Bourgogne-Franche-Comté 2019-2021.

Contacts presse :

Valérie Marcand - CESER
Chargée de communication
Tél. 03 81 61 64 78
valerie.marcand@bourgognefranchecomte.fr

Martine Wesolek – CTS 58
Vice-Présidente
Tél. 06 86 57 37 43
martine.r.wesolek@gmail.com